

Hospinews Focus :

Association « Chaîne de l'espoir Belgique »

Mars 2011

Interview de : Marianne Dandois

Propos recueillis par : Catherine Minet

Editeur : Hospichild.be / asbl cdcs-cmdc vzw

Cet article est sous droits réservés selon la licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification - 2.0 Belgique (CC BY-NC-ND 2.0) selon laquelle :

Vous êtes libres :

* de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

* **Paternité** — Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

* **Pas d'Utilisation Commerciale** — Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

* **Pas de Modification** — Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

Pour toute demande de diffusion hors de ces clauses, veuillez envoyer un mail à evanbesien@hospichild.be

Marianne Dandois, secrétaire de l'association « Chaîne de l'espoir », s'occupe de la comptabilité, des demandes (adressées par courriel ou oralement) et du suivi administratif des dossiers d'enfants gravement malades. Elle soumet également les demandes aux médecins responsables, qui déterminent si le traitement médical aura lieu ou non en Belgique. Elle reçoit des demandes et des dossiers du monde entier.

Quel est l'objet de cette asbl ?

Marianne Dandois : Notre but est d'aider le plus possible d'enfants gravement malades issus d'autres pays, en transférant un certain nombre d'entre eux dans les hôpitaux belges en vue d'un traitement éventuel, mais aussi et surtout en offrant et organisant une aide médicale locale ciblée, en collaboration avec le personnel médical sur place.

La Chaîne de l'espoir a été créée dans le but d'offrir à des enfants gravement malades des soins médicaux qui ne sont pas encore disponibles dans leur pays. Nous essayons de le faire de deux manières : d'une part, en envoyant des équipes médico-chirurgicales à l'étranger dans le cadre d'un projet spécifique et en assurant une formation médicale sur le long terme, et d'autre part en faisant venir un certain nombre d'enfants en Belgique pour les soigner.

Notre but est d'améliorer les soins médico-chirurgicaux, par exemple en République démocratique du Congo, au Nicaragua, Vietnam, Sénégal, Rwanda, Venezuela et dans d'autres pays, et de former sur place les équipes locales (médecins, personnel infirmier, ...). Des médecins viennent aussi en Belgique pour y suivre une formation. Nous nous efforçons de leur octroyer une bourse. Souvent, ils retournent dans leur pays après deux ans. Lorsqu'ils ne disposent pas des instruments ou accessoires médicaux nécessaires, nous les leur fournissons sur place ou nous les leur envoyons. Nous avons eu un jour une demande d'un hôpital de Gambie. Nous lui avons envoyé un peu du matériel, du petit matériel, mais du matériel lourd est également possible. Nous voulons ainsi collaborer avec eux, de manière à ce que tout se passe au mieux pour l'enfant gravement malade. Actuellement, nous essayons de créer un centre de référence au Congo ; nous voulons y construire un hôpital et rénover celui qui existe déjà.

Depuis combien de temps l'asbl existe-t-elle et qui en sont les fondateurs ?

M.D. : L'idée vient de France. La Chaîne de l'espoir a été créée à Paris en 1988, dans le prolongement des Médecins du Monde, par le professeur Alain Deloche, chirurgien cardiologue. Une organisation sœur a vu le jour en Angleterre en 1995, une autre en Belgique en 1997, sous l'impulsion du professeur J. Rubay, président de l'asbl, du professeur Th. Sluysmans et du professeur A. Vliers, qui a pris sa retraite. La Chaîne de l'espoir – Belgique a été créée en 1997 en tant qu'association internationale sans but lucratif et est reconnue depuis 2004 en Belgique comme organisation non gouvernementale (ONG). Je travaille ici depuis septembre 2007 ; je connaissais déjà la Chaîne de l'Espoir pour avoir accueilli à cinq reprises des enfants gravement malades en Belgique. C'est ainsi que je suis impliquée petit à petit dans l'association.

À qui s'adresse cette asbl ?

M.D.: Nous nous adressons à des enfants gravement malades jusqu'à l'âge de 16 ans. Nous ne prenons pas en charge les urgences graves. Nous ne pouvons aider instantanément un enfant qui doit subir une opération du cœur urgente ou qui a une tumeur maligne. Il y a en effet une période d'attente pour le visa, etc., et donc, les cas urgents ne sont pas envisageables. Lorsque nous recevons une demande, nous devons toujours la soumettre d'abord aux médecins, et la demande de visa prend facilement deux mois. Par contre, nous pouvons offrir l'aide médicale nécessaire à un enfant souffrant d'un bec de lièvre, d'une tumeur bénigne ou d'un problème cardiaque pas trop urgent. Nous aidons de 10 à 15 enfants par an. Nous sommes souvent confrontés à des problèmes orthopédiques ou cardiologiques, des tumeurs, etc.

Quels sont les services offerts par cette asbl ?

M.D.: Nous offrons une aide médicale sur place, si l'enfant peut être aidé là-bas. Je ne parle pas d'opérations à cœur ouvert, mais de petites interventions. Nous vérifions que tout est en ordre, autrement dit, nous nous assurons de la présence de médecins qualifiés et du matériel médical nécessaire, ainsi que de l'observation des règles d'hygiène. Mais nous souhaitons qu'à long terme, tous les soins médicaux puissent être administrés dans le pays d'origine sans notre aide. C'est une bonne chose de les aider sur place, mais ce serait encore mieux qu'ils puissent se débrouiller sans nous.

Lorsque l'enfant doit cependant être traité en Belgique en raison de son état de santé, nous veillons à ce qu'il soit bien soigné, qu'il soit pris en charge par une famille d'accueil (parfois pour quelques semaines, selon la pathologie), etc. L'enfant voyage avec l'aide de l'association Pilotes Sans Frontières, qui part dans différents pays pour aider les malades. Nous leur demandons d'aller chercher l'enfant concerné. Ils rencontrent l'enfant et la famille et passent un peu de temps avec eux. L'enfant est ensuite pris en charge par une famille d'accueil ici en Belgique. Normalement, c'est la même personne qui ramène l'enfant, vu la relation de confiance qui s'est créée. Nous avons peu de problèmes avec les familles d'accueil. Nous avons des listes de familles, et ce système fonctionne très bien. Parfois, nous lançons un appel dans divers magazines ou journaux. Certaines familles d'accueil se portent plusieurs fois candidates. Elles prennent en charge les enfants gravement malades et les entourent d'amour et d'affection pendant leur séjour en Belgique. À noter que la convalescence de l'enfant dans la famille d'accueil est placée sous un contrôle médical permanent.

Nous nous efforçons de réduire le plus possible les frais d'hospitalisation en Belgique. Nous avons ainsi une convention avec l'hôpital Saint-Luc, qui nous accorde des tarifs préférentiels, étant donné que les parents ne sont pas affiliés à une mutualité belge. Nous demandons quand même une contribution modique aux parents. Nous essayons qu'ils financent le voyage. Si vraiment ce n'est pas possible, nous nous efforçons de le payer en partie ou totalement, notamment grâce à diverses activités de collecte de fonds.

Êtes-vous subventionnés ? Disposez-vous de moyens financiers suffisants ?

M.D.: Non, nous ne sommes pas subventionnés. En revanche, nous organisons diverses campagnes de promotion et nous demandons à des entreprises de nous sponsoriser. Nous allons aussi présenter notre projet dans les écoles (dans ce cas, la situation d'un enfant gravement malade, avec son nom et sa photo). Nous sommes ainsi soutenus régulièrement par des écoles tant francophones que néerlandophones. Elles réunissent des fonds en faveur d'un enfant gravement malade bien déterminé et après l'opération, nous nous rendons dans cette école avec l'enfant, de manière à ce qu'elle voie que nous avons aidé l'enfant. Dans notre cas, nous fonctionnons surtout au bouche-à-oreille. Heureusement, beaucoup de gens atterrissent aussi sur notre site web !

N'oublions pas non plus que nous travaillons avec un vaste réseau de volontaires qui consacrent leur temps libre à partager leurs expériences.

Nous vous remercions pour cette interview.

Propos recueillis par Catherine Minet, Team Hospichild